## **GE** Healthcare

# Fiche signalétique

Canada Français

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Nom du produit Detergent for MicroCal, 10 ml; part of 'ITC Start-up

kit, 15 reactions'

Numéro de catalogue 28956397

Composante numéro 28955342

**Utilisations** Applications industrielles: Détersif.

Type de produitLiquide.Date de validation24 Juin 2011Date d'impression24 Juin 2011

**Fournisseur** GE Healthcare UK Ltd

Amersham Place Little Chalfont

Buckinghamshire HP7 9NA

England

+44 0870 606 1921

 En cas d'urgence
 US
 ChemTrec (US)
 1-800-424-9300

Canada ChemTrec (US) 1-703-527-3887

2. Identification des dangers

État physiqueLiquide. [Émulsion.]OdeurLégère odeur.Vue d'ensemble des urgencesDANGER!

CAUSE DES MALADIES RESPIRATOIRES ET DES BRÛLURES OCULAIRES ET CUTANÉES GRAVES. PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. CONTIENT UNE SUBSTANCE SUSCEPTIBLE D'ENDOMMAGER L'ORGANE CIBLE,

D'APRÈS DES DONNÉES OBTENUES SUR DES ANIMAUX.

Mesures de précaution

Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bion géré. Éviter tout contact que les vapeurs de la page. Ne page les pages les pages

bien aéré. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Conserver le récipient bien fermé. Laver abondamment après usage.

Voies d'absorption Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

YeuxGravement corrosif pour les yeux. Provoque de graves brûlures.PeauGravement corrosif pour la peau. Provoque de graves brûlures.

**Inhalation** Gravement corrosif pour les voies respiratoires.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

Effets chroniques potentiels sur la santé

**Effets chroniques** Contient une substance susceptible d'endommager l'organe cible, d'après des données obtenues sur des

animaux

CancérogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.MutagénicitéAucun effet important ou danger critique connu.TératogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le développementAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur la fertilitéAucun effet important ou danger critique connu.

Organes cibles Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : poumons, les voies respiratoires

supérieures, peau, yeux.

**Inhalation** Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation des voies respiratoires

toux



Référence Page 1 de 6

956397-8 Date de validation 24 Juin 2011



Ingestion Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

Peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Conditions médicales aggravées par une surexposition

Yeux

Des désordres préexistants impliquant tous les organes de cible mentionnés dans cette fiche signalétique

en tant qu'étant en danger peuvent être aggravés par surexposition à ce produit.

Voir Information toxicologique (section 11)

### 3. Information sur les composants

Nom Numéro CAS % en poids Fotassium, hydroxyde de 1310-58-3 <3 - √3 -

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à

l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et

inférieure. Consulter un médecin immédiatement.

**Contact avec la peau** En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver

soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement.

Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration

irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un

ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion

Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel

médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un

appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gapts.

porter des gants.

#### Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le

conteneur peut éclater.

Moyens d'extinction

Protection des sauveteurs

**Utilisables** Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Non utilisables Aucun connu.

Dangers spéciaux en cas

d'exposition

Inhalation

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation

adéquate

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil

respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

#### Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Précautions individuelles**Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir

un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution

navigables, les drains et les egouts. Avertir les autorites competentes si le produit à engendre une poliution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)

Méthodes de nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement.

S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.



Référence

956397-8 Date de validation 24 Juin 2011



Page 2 de 6

#### Petit déversement

Krrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

## Section 7. Manutention et entreposage

#### Manutention

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homoloqué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des acides. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

#### Entreposage

Stocker entre les températures suivantes: 18 à 25°C (64.4 à 77°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Séparer des acides. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

#### Nom du produit

Fotassium, hydroxyde de

#### Limites d'exposition

CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). Sensibilisant cutané.

C: 2 mg/m<sup>3</sup> 15 minute(s).

CA British Columbia Provincial (Canada, 10/2009).

C: 2 mg/m<sup>3</sup> 15 minute(s).

CA Ontario Provincial (Canada, 7/2010).

C: 2 mg/m<sup>3</sup>

CA Quebec Provincial (Canada, 6/2008).

VECD: 2 mg/m3 15 minute(s).

Procédures de surveillance recommandées

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre measure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire.

Mesures techniques

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures d'hygiène

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

#### Protection individuelle

Respiratoire

Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Mains

Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est

Yeux

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux

Peau

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Contrôle de l'action des agents

d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.



Référence 28956397-8

Page 3 de 6 Date de validation 24 Juin 2011



#### Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide. [Émulsion.]

**Point d'éclair**Le produit n'entretient pas une combustion.]

CouleurBlanc.OdeurLégère odeur.

**pH** >13 [Conc. (% poids / poids): 100%]

 $\begin{array}{ll} \textbf{Point d'ébullition/condensation} & 100.5^{\circ}\text{C (212.9°F)} \\ \textbf{Point de fusion/congélation} & -3.8^{\circ}\text{C (25.2°F)} \\ \end{array}$ 

**Pression de vapeur** 7.3 kPa (17.1 mm Hg) [20°C]

Volatilité 0% (v/v)

 Vitesse d'évaporation
 0.34 (acétate de butyle = 1)

 COV
 % (w/w) [ISO 11890-1]

 Viscosité
 Dynamique: 6.27 mPa·s (6.27 cP)

Solubilité Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

#### Section 10. Stabilité et réactivité

**Stabilité** Le produit est stable.

Matières à éviter Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :

les acides

Risque de réactions dangereuses

Conditions de réactivité

Sans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Ininflammable en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique, chaleur, chocs et impacts mécaniques, matières comburantes, matières réductrices, les matières

combustibles, les substances organiques, les métaux, les acides, les alcalins et l'humidité.

N'est pas considéré comme un produit présentant des risques d'explosion.

## Section 11. Information toxicologique

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient Résultat Espèces Dosage Exposition

♥otassium, hydroxyde de DL50 Orale Rat 273 mg/kg -

Conclusion/Résumé Non disponible.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient ACGIH CIRC EPA NIOSH NTP OSHA

Non disponible.

Produits synergiques Non disponible.

#### Section 12. Information sur l'écologie

**Effets sur l'environnement** Facilement biodégradable

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédient Test Résultat Espèces Exposition

▼otassium, hydroxyde de - Aiquë CL50 80000 Poisson - Western 96 heures

Aigue CL50 80000 Poisson - Western 96 ug/L Eau douce mosquitofish -

Gambusia affinis -

Adult

Conclusion/Résumé Non disponible.

Coefficient de partage n- Non disponible.

octanol/eau

Facteur de bioconcentration Non disponible.

**Effets nocifs divers** Aucun effet important ou danger critique connu.

## Section 13. Considérations lors de l'élimination

#### Élimination des déchets

l'est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Des quantités importantes de résidus de déchets ne doivent pas être éliminées par un système d'évacuation séparatif, mais traitées dans une usine appropriée de traitement des effluents. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des



Référence Page 4 de 6

28956397-8 Date de validation 24 Juin 2011



matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains

et les égouts.

Classification RCRA

Non disponible.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

#### Section 14. Information relative au transport

#### Réglementation internationale concernant le transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	UN3316	Chemical kit	9	-		-
Classification pour le TMD	UN3316	Chemical kit	9	-		-
Classement mexicain	UN3316	Chemical kit	9	-		-
Classe ADR/RID	UN3316	Chemical kit	9	-		-
Classe IMDG	UN3316	Chemical kit	9	-	***************************************	-
Classe IATA	UN3316	Chemical kit	9	-		-

## Section 15. Information réglementaire

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SIMDUT (Canada) Class E: Matières corrosives

Listes canadiennes Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement): Aucun

des composants n'est répertorié.

**ARET canadien**: Aucun des composants n'est répertorié. **INRP canadien**: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances désignées en Alberta: Aucun des composants n'est répertorié. Substances désignées dans l'Ontario: Aucun des composants n'est répertorié. Substances désignées au Québec: Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

#### Réglementations Internationales

Listes internationales

Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS): Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire du Japon: Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Inventaire de Corée: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Tous les composants sont répertoriés ou exclus

Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Liste des substances chimiques du tableau I de la Convention sur les armes chimiques Mon inscrit



Référence 28956397-8 Page 5 de 6



Liste des substances chimiques du tableau II de la Convention sur les armes chimiques

Mon inscrit

Mon inscrit

Liste des substances chimiques du tableau III de la Convention sur les armes chimiques

## Section 16. Renseignements supplémentaires

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.



Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

<u>Historique</u>

Date d'impression24 Juin 2011Date de publication précédente23 Juillet 2009

Date d'édition 24 Juin 2011 Version 4

#### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



Référence 28956397-8

